

TERRITOIRE DE LA COTE D'IVOIRE

MINISTÈRE DU PLAN
SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA MECANOGRAPHIE

RAPPORT SUR LES ENQUÊTES DÉMOGRAPHIQUES QUI
SE SONT DÉROULÉES EN 1957-58 EN CÔTE D'IVOIRE ET SUR
L'ÉVALUATION DE LA POPULATION DU TERRITOIRE QUI EN RÉSULTE

-"-""-

C'était devenu un lieu commun que de souligner l'insuffisance des données démographiques concernant les Territoires d'Outre-Mer. Il suffit pour se convaincre - si cela est encore nécessaire - de se reporter au rapport des experts, membres du Conseil Economique, Economistes de l'O.N.U ou de la F.A.O.

Le rapport de Monsieur Antoine LAWRENCE, présenté le 11 Février 1958, devant le Conseil Economique, et l'avis formulé par cette Assemblée au cours de la même séance du 11 Février, avaient fait nettement ressortir, entre autres insuffisances en données statistiques, le manque d'information d'ensemble concernant la structure et l'évolution de la population des Territoires d'Outre-Mer, bien que des progrès importants aient été réalisés dans ce domaine depuis quelques années.

Il n'y a pas bien longtemps qu'étaient considérées comme suspects, les chiffres de population fournis par les différents Territoires. Faute de mieux, ces chiffres étaient pris comme une première approximation, sans qu'il y ait jamais

.../...

d'ailleurs de seconde approximation, sans que l'on puisse dire, ce qui est le plus grave, quelle marge d'incertitude il fallait attacher à ces chiffres.

Et pourtant, pour la mise en valeur des Territoires neufs, des recherches économiques s'imposaient qui avaient pour but d'élaborer une politique d'investissements sagement répartis suivant les objectifs qu'avaient fixés les premiers planificateurs du FIDES.

S'agissant d'abord de définir les besoins des Territoires, cela supposait l'établissement d'une série d'inventaires des ressources humaines et matérielles. La GUINEE en 1955 devait être le banc d'essai d'une méthode qui permit d'obtenir des données de la plus haute importance, tant en ce qui concerne l'état et les perspectives de l'évolution de la population que les améliorations qui devaient être apportées à la méthode statistique des enquêtes par sondage appliquée aux Territoires d'Outre-Mer.

Les diverses enquêtes menées depuis lors, avaient en premier lieu révélé la sous-évaluation de la population telle qu'elle était obtenue par les recensements administratifs classiques. Les enquêtes conduites à BONGOUANOU et en 1956-57 dans le Ier Secteur Agricole de la Côte d'Ivoire, permettaient de penser que cette sous-évaluation de la population devait être de l'ordre de 20 à 25%. Appliqué à l'ensemble de la population, ce "pourcentage de sous-estimation" faisait apparaître que la population du Territoire devait dépasser 3.000.000 d'habitants. Il a été tenu compte de ces résultats lors de la préparation du 3^e plan quadriennal qui prévoyait alors l'extension à l'ensemble du Territoire, des enquêtes démographiques avec la méthode des sondages probabilistes mise au point définitivement.

Les exigences de l'heure, la nécessité d'avoir un inventaire démographique complet du Territoire, nous ont conduits à mener à bien dès cette année, cette enquête démographique générale grâce aux crédits prélevés à cet effet, sur la partie

du Budget d'Equipement qui était destinée à l'exécution d'un programme d'enquêtes mis au point à la fin de 1957.

Le présent rapport définit les objectifs de cette enquête, expose la méthode utilisée et donne les premiers résultats des calculs qui concernent l'estimation de l'ensemble de la population du Territoire.

+

+

+

I - OBJECTIFS

Il importe de noter que l'enquête s'est en fait déroulée en trois temps :

1°)- De Novembre 1957 à Février 1958: enquête sur le 1er Secteur Agricole de la Côte d'Ivoire, jumelée à une enquête agricole. Elle portait sur les subdivisions de DABOU, TIIASSALE, AGBOVILLE, ADZOPE, BINGERVILLE, ALEPE, GRAND, BASSAM, ABOISSO, ADIAKE.

2°)- De Mars à Juin 1958 : enquête sur le 8è Secteur Agricole qui devait être immédiatement suivie par une enquête agricole reportée finalement à 1959, en raison de la sécheresse persistante. Elle portait sur les cercles de KORHOGO et ODIENNE.

3°)- Du 15 Août au 25 Octobre 1958 : enquête sur le reste du Territoire, c'est-à-dire les cercles de KATIOLA, BONDOUKOU, BOUAKE, DIMBOKRO, SEGUELA, ABENGOUROU, GRAND-LAHOU, DALOA, BOUAFLE, GAGNOA, SASSANDRA, MAN, TABOU.

Deux catégories de résultats sont attendus

a)- Evaluation de la population de la Côte d'Ivoire en 1958

Il s'agit en particulier de corriger la sous-évaluation de la population connue actuellement par les recensements administratifs dont les imperfections ont été soulignées.

En effet l'évaluation de la population du Territoire obtenue à partir des recensements administratifs, sous-estime l'importance de cette population pour 2 raisons :

- La fuite des gens devant l'impôt, donc devant le recensement
- Le fait que les dernières évaluations administratives sont effectuées à partir de recensements faits à des époques différentes (on ajoute par exemple, les chiffres relatifs aux recensements effectués en 1949 dans telle circonscription, aux chiffres résultant d'un recensement effectué en 1957 dans telle autre circonscription).

L'enquête devait nous permettre de corriger par sondage cette sous-évaluation, en comparant la population recensée dans les villages de l'échantillon aux chiffres des derniers recensements administratifs connus.

b)- Recueils de Statistiques démographiques classiques concernant l'état et l'évolution de la population : structure par groupes ethniques, sexe, âge, professions etc... natalité, mortalité, fécondité, accroissement.

+
+ +

II - LA METHODE UTILISEE

Le coût trop élevé d'un recensement exhaustif - que l'on songe aux moyens considérables en personnel et en matériel qu'il faudrait pour mener rapidement un tel recensement - nous conduit à n'observer qu'un certain nombre de villages ou agglomérations convenablement choisis pour extrapoler ensuite les résultats obtenus à l'ensemble du Territoire. La seule méthode utilisable parce que la seule scientifique, est celle du choix au hasard des villages parmi l'ensemble des villages du Territoire

.../...

convenablement agencés au préalable. L'avantage considérable de cette méthode des sondages aléatoires, est qu'elle permet de donner avec l'évaluation de l'ensemble de notre population, la marge d'erreur probable qui entache cette évaluation, par l'application des règles du calcul de probabilités.

La Stratification :

Nous avons dit ci-dessus que le choix des villages s'effectuait au hasard parmi l'ensemble des villages du Territoire convenablement agencés. Il s'agit en effet de découper le domaine étudié en un certain nombre de régions qui puissent satisfaire aux conditions suivantes :

- Etre aussi homogène que possible quant aux conditions de peuplement (densité, répartition des villages), englober la totalité du domaine occupé par chaque grand groupe ethnique.
- Etre en nombre assez limité pour que les résultats obtenus avec une faible fraction de sondage puissent être valables, non seulement à l'échelon de la Côte d'Ivoire tout entière, mais aussi avec une précision satisfaisante pour chacune des régions ainsi déterminées.
- Les conditions de peuplement, densité, répartition des villages suivant le nombre d'habitants, population moyenne des villages par strate doivent être aussi différentes que possible entre les strates.
- Si on se reporte rapidement aux conditions de peuplement de la Côte d'Ivoire on note que, sauf pour la région de TABOU-SASSANDRA (Sud-Ouest de la zone Forestière), la densité de la population diminue quand on passe de la région Forestière, à la zone de Savane et à la zone Soudanienne c'est-à-dire, suivant les grandes régions naturelles.
- Le découpage du Territoire en 5 grandes zones, correspondant à peu près aux régions naturelles du Territoire satisfait "grosso modo" à ces conditions (voir annexe I)

1°) Région Soudanienne : groupant les subdivisions de

- ODIENNE, BOUNDIALI, KORHOGO, FERKESSEDOUGOU, BOUNA
- DABAKALA, KATIOLA

Elle englobe les principaux groupes ethniques suivants :

= SENOULO, MANDE, KOULANGO, LOBI

2°) Région de Savane : groupant des régions aussi différentes quant au peuplement que celle de BOUAKE ou de la pointe avançant dans la zone Forestière et de ses deux extrémités orientales et occidentales, BONDOUKOU et TOUBA. Cette région correspond aux subdivisions de :

- TOUBA, SEGUELA, MANKONO, BEOUMI, BOUAKE, TIEBISSOU
- TOUMODI, BOCANDA (moins cantons Salès et N'Damès)
- M'BAHIAKRO, BONDOUKOU, TENDA

Elle englobe les principaux groupes ethniques suivants :

= MALINKE, BAOULE et les AGNI de BONDOUKOU

3°) La région Forestière du Sud-Est : comprenant les subdivisions de :

- ABENGOUROU, BONGOUANOU, DIMBOKRO, TIASSALE, DABOU
- AGBOVILLE, ADZOPE, ALEPE, BINGERVILLE, GRAND-BASSAM
- ABOISSO, ADIAKE, BOCANDA (Cantons N'Damès et Salès)

Y sont représentés tous les groupes ethniques de la zone Lagunaire, les AGNI de la région Forestière, les ATIE

4°) La zone Forestière Ouest : comprenant les subdivisions de :

- MAN, DANANE, TOULEPLEU, DUEKOUÉ, GUIGIO, DALOA, ISSIA
- BOUAFLE, SINFRA, OULE, GAGNOA, LAKOTA, DIVO, GRAND-LAHO
- ZENNOULA et VAVOUA

Elle englobe les principaux groupes ethniques suivants :

= YACOUBA, GUERE, OUBÉ, GOURO, BÉTE, DIDA

5°) Le Sud Ouest : qui sauf le long des routes Tabou-Guiglo et Sassandra-Gagnoa, est pratiquement vide d'hommes. Il correspond aux subdivisions de :

- TABOU, SASSANDRA, SOUBRE

On y rencontre essentiellement les KROU de la région de TABOU, les KOUADIA, NEYO de SASSANDRA et une partie des BETE de la région de SOUBRE

Remarques :

a)- La zone Forestière a été divisée en 3 régions pour tenir compte soit des conditions de peuplement très différentes pour la région de TABOU - SASSANDRA - SOUBRE - soit de l'importance relative des superficies et de la production de café et de cacao dans la région Ouest et dans le Sud-Est. Si en effet superficies et productions de café et de cacao sont à peu près équivalentes dans la partie Est de la zone Forestière, dans la région Ouest, par contre, le café domine nettement tant en ce qui concerne les superficies que la production.

b)- Notre souci de faire passer les limites de strate par les limites de subdivisions nous a conduit assez souvent à faire un arbitrage pour déterminer à quelle région devait appartenir-telle ou telle subdivision. Le critère de choix a été la part plus ou moins grande occupée par la Savane ou la Forêt dans la subdivision en cause.

Effectif de l'Echantillon

Il fallait tenir compte :

- Du délai d'exécution de l'enquête sur le terrain : 2 mois pour l'enquête la plus importante.
- Des crédits disponibles, donc du nombre d'enquêteurs et de contrôleurs à utiliser et des dépenses de matériel.

- De la précision attendue des résultats

On s'est attaché à rechercher pour les principaux résultats concernant l'ensemble du Territoire, chiffre de la population, répartition par sexe et par âge, des estimations avec un coefficient de variation de 3% ; ensuite le budget a été établi en tenant compte des délais d'exécution.

La première question était donc la suivante :
Combien de personnes faut-il interroger pour que, par exemple, la proportion des femmes de plus de 65 ans, dans l'ensemble de la population de la Côte d'Ivoire soit connue avec un coefficient de variation de 3%. Un calcul rapide montre qu'il faut recenser 73.000 personnes.

Sachant en outre que la base de sondage utilisée pour cette enquête est le fichier des villages de la Côte d'Ivoire qui correspond à une population de 2.400.000 habitants, notre échantillon devra représenter 3% de la population.

Schéma de Tirage

Le choix des villages étudiés a été fait suivant la méthode des "tirages au hasard".

Pour chaque strate, la base de sondage est constituée par la liste des villages classés suivant leur population croissante. Sans entrer dans le détail, disons que le tirage se fait sur des unités de taille "égale" à la moyenne de la population des villages. Trois cas peuvent alors se présenter :

- La population du village tiré est "égale" à la population moyenne. Ce village est recensé en entier.

- La population du village tiré est nettement inférieure à la population moyenne. On procède au regroupement avec le ou les villages voisins de telle manière que la grappe de villages ainsi constitués ait une population "égale" à la population moyenne.

- La population du village tiré est nettement supérieure à la population moyenne.

.../...

On découpe le village en un certain nombre de "parts" telles que chacune d'elles ait une population "égale" à la population moyenne des villages. Le rang de la partie de village étudiée est alors tirée au hasard.

L'annexe II, donne la liste des villages classés par strate, par subdivision et par canton dont le tirage a été obtenu par ce moyen.

En ce qui concerne les enquêtes sur le 1er Secteur et le 8è Secteur agricole, le schéma de tirage quoique un peu différent, s'inspirait de la même méthode.

+

+

+

III - LA PREPARATION ET LA CONDUITE DE L'ENQUETE (I)

a) Le questionnaire : Il est constitué par la fiche collective des enquêtes démographiques (annexe 3). L'ensemble des fiches d'un même village sont réunies dans un dossier de village: chemise cartonnée dont l'annexe 3 bis reproduit la 1ère page. Les documents utilisés pour le dépouillement rapide auquel il est procédé parallèlement au déroulement des opérations sur le terrain sont (annexe 4 à 9)

- Le bordereau récapitulatif établi pour chaque village
- L'état récapitulatif des bordereaux (récapitulation des précédents)

.../...

(I) - Les paragraphes b, c, d correspondent spécialement à l'enquête la plus vaste qui s'est déroulée en Août - Septembre et Octobre 1958.

La fiche de dépouillement manuel N°1 :	Pyramide des Âges		
-"-	-"-	-"-	N°2 : Fécondité totale
-"-	-"-	-"-	N°3 : Fécondité actuelle
-"-	-"-	-"-	N°4 : Mortalité générale

b) Correspondance, préparation psychologique

Un télégramme lettre a été adressé le 8 Juillet 1958 à tous les Commandants de Cercles et Chefs de Subdivisions intéressés, pour les informer de la préparation de cette enquête et leur demander d'établir un calendrier historique de leurs circonscriptions administratives (annexe IO).

Une seconde lettre a été adressée le 7 Août 1958 invitant les Chefs de Circonscriptions administratives à faciliter la tâche des enquêteurs en entreprenant une préparation psychologique de la population (annexe II). Enfin l'appel prononcé à la radio par Monsieur le Ministre de l'Intérieur aux habitants des villages soumis à l'enquête au cours de trois émissions d'informations (annexe I2), nous permet de penser que la collaboration des autorités des circonscriptions administratives et l'intérêt porté par la population à cette enquête nous étaient acquis.

c) Personnel

Les enquêteurs = 84 agents répartis en 28 équipes de 3 enquêteurs dont 1 Chef d'équipe ont été répartis en 7 régions correspondant chacune à une trentaine de villages. Les opérations dans chaque région ont été placées sous la conduite directe d'un contrôleur.

Les enquêteurs sont soit, le groupe d'enquêteurs du Service qui a déjà effectué au moins deux enquêtes démographiques, soit des élèves des Lycées et Collèges d'Abidjan, engagés pendant leurs vacances.

Les contrôleurs - l'importance de cette enquête justifiait la présence de 4 contrôleurs supplémentaires.

Il s'agit de Messieurs :

- MICHAUD, Elève Administrateur de l'I.N.S.E.E, en stage au Service de la Statistique de Côte d'Ivoire
- GROSS, Elève Ingénieur des Ponts et Chaussées en congé en Côte d'Ivoire
- BELEDJ, Etudiant en Géographie à l'Université de DAKAR
- N'DIORE, Etudiant à DAKAR

Après une conférence faite par le Chef de Service, les contrôleurs ont assisté le Chef de Mission pour le stage de formation des enquêteurs du 1er au 15 Août 1958.

d) Difficultés rencontrées

Difficultés matérielles

- L'accès de certains villages a été rendu difficile par l'absence de voies de communications carrossables, ou par la crue des rivières.

- De nombreuses pannes de véhicules ont paralysé l'action de 4 équipes d'enquêteurs pendant une durée totale de 14 jours.

Difficultés Techniques

- Certains villages de création récente ne faisaient pas partie des listes sur lesquelles le tirage a été effectué

- En principe l'enquête aurait dû nous apporter immédiatement le chiffre de la population présente, le jour du recensement, distinction faite des personnes de résidence habituelle et des visiteurs, et le chiffre des absents.

- En fait des manoeuvres du Nord ont été recensés avec la population de résidence habituelle présente et non avec les visiteurs.

Dans une première approche, les chiffres donnés ci-dessous se rapportent donc à la population totale présente au moment du recensement, c'est-à-dire y compris les manoeuvres.

e) Le financement, concerne seulement l'enquête démographique générale

I°) Le Devis

<u>Dépenses de personnel</u>	<u>Milliers Fr C.F.A</u>
84 enquêteurs à 16.500 Fr par mois pendant 2 mois	2.800
3 contrôleurs à 40.000 Fr par mois pendant 3 mois	400
Congés et indemnités	250
Frais de déplacements contrôleurs	350
<u>Total Personnel</u>	<u>3.800</u>
 <u>Dépenses de Matériel</u>	
Achat 3 véhicules	3.000
Entretien 8 véhicules pendant 3 mois à 5000 Km par mois et 25 Fr par Km	
Imprimés	200
Correspondance, papeterie, divers	50
<u>Total Matériel</u>	<u>5.850</u>
 <u>Exploitation mécanographique</u>	
Publication des résultats	2.000
 T o t a l	11.650
Imprévu 10%	1.150
<u>Coût global environ</u>	<u>12.800</u>

IV - LES RESULTATS

Il ne s'agit ici que des premiers résultats d'un dépouillement rapide des enquêtes. Il concerne l'estimation de la population du Territoire et des cinq grandes régions que nous avons considérées.

Les résultats définitifs concernant la répartition par âge, par groupe ethnique, feront l'objet d'une exploitation nécanographique dont l'étude est en cours.

Nous rappelons qu'il s'agit de l'estimation de l'ensemble des personnes présentes dans le Territoire au moment du déroulement des enquêtes, y compris donc, les manoeuvres des Territoires du Nord.

Tous calculs d'extrapolation faits, suivant la méthode indiquée en annexe 13, les résultats peuvent être présentés dans le tableau ci-dessous.

L'estimation qui résulte de l'emploi de la méthode des sondages ne donne pas la vraie valeur de la population. Cependant moyennant l'hypothèse que l'ensemble des estimations qui auraient été obtenues en effectuant un grand nombre d'enquêtes semblables, est distribuée suivant une loi normale, on peut déterminer un intervalle qui contient cette ^{vraie} valeur de la population avec une probabilité égale à 95%. C'est cet intervalle qui figure dans la colonne 5 du tableau.

Ces résultats appellent les observations suivantes :

1°) - Il faut remarquer que la précision de l'estimation est d'autant meilleure que la population de la Strate est importante.

2°) - Le pourcentage d'augmentation de la population entre l'évaluation ancienne et l'évaluation actuelle, devient de plus en plus élevé au fur et à mesure où l'on s'approche de la Basse Côte. A première vue cette différence ne semble pas

.../...


provenir de la natalité. En effet dans le Nord comme dans le Sud celle-ci avoisine 55%. A la lumière des tournées effectuées deux explications se complétant peuvent être données.

- Les estimations anciennes étaient plus précises dans le Nord par suite d'une moins grande mobilité de la population.

- La forte immigration en Basse Côte en provenance du Nord, tend d'une part à ralentir l'accroissement naturel de la population des cercles du Nord, d'autre part à accélérer et même précipiter celui des cercles de la Basse Côte

Abidjan, le 26 Novembre 1958

Le Chef du Service de la
Statistique



G. GODIN